

Info Cultures maraîchères

20/2022

20 juillet 2022

Prochaine édition le 27.07.2022

Table des matières

À la traque du souchet comestible	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1

À la traque du souchet comestible

Il est tout aussi important de surveiller attentivement les adventices problématiques dans les champs déjà récoltés que dans les parcelles en culture. Ainsi, plus tôt l'on découvre une infestation de souchet comestible (*Cyperus esculentus*), et plus il est facile d'éradiquer cette adventice.



Photo 1: Dans les champs récoltés, on peut facilement repérer les graminées émergeant du sol et les déterminer. Ici, il s'agit d'un souchet comestible (photo: Lutz Collet, Grangeneuve, Posieux).



Photo 2: La thermisation à la vapeur s'est révélée d'une efficacité exceptionnelle pour lutter contre le souchet comestible (photo: Lutz Collet, Grangeneuve, Posieux). Cette méthode est particulièrement adéquate en présence de foyers bien délimités.

Vous trouverez des publications relatives à la détermination du souchet comestible et à son éradication par thermisation à la vapeur par le lien suivant :

<https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/fr/home/themes/production-vegetale/cultures-maraicheres/les-laiches-ou-carex/publikationen.html> .

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 3: Par endroits, les dégâts causés par les altises du chou (*Phyllotreta* spp.) sont actuellement en nette augmentation (photo: Agroscope).



Photo 4: Larve de syrphé (Syrphidae), vraisemblablement du syrphé porte-plume (*Sphaerophoria scripta*), sur un chou (photo: Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins).



Photo 5: L'intensité du vol de la teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*) a de nouveau augmenté par endroits. Il est possible que le deuxième et le troisième vols se chevauchent actuellement (photo: Agroscope).





Photo 6: Lors du contrôle des champs de ce lundi, on a constaté dans certains sites la présence de galeries de nutrition et de traces de déjections dans les cœurs des bettes à côtes. Elles sont très vraisemblablement dues à des chenilles de la teigne de la betterave (*Scrobipalpa ocellatella*) (photo: Agroscope).



Photo 7: Quelques cultures de concombres sont à nouveau infestées de pucerons des cucurbitacées (*Aphis gossypii*) qui se multiplient massivement. Il en résulte rapidement une formation de fumagine accompagnée de rabougrissements. Contrôlez les cultures et vérifiez l'activité des auxiliaires (photo: Agroscope).



Photo 8: Nos pièges installés dans les buissons et bosquets capturent maintenant des nymphes âgées et quelques adultes de punaise marbrée (*Halyomorpha halys*) (photo: Agroscope). Dans les exploitations concernées, on prévoit une colonisation imminente des cultures de légumes fruits sous abris, qu'il est nécessaire d'observer soigneusement.



Photo 9: Dans les cultures âgées de tomates, on observe une expansion des taches foliaires de *Cladosporium fulvum* (photo: Agroscope). Les attaques ne se limitent plus aux tunnels, mais gagnent aussi les serres verre. Il est recommandé de contrôler les cultures.



Photo 10: Les premiers symptômes d'une attaque du virus de la mosaïque du concombre (CMV) apparaissent sous forme de marbrures en mosaïque sur les plus jeunes feuilles (voir photo 11 pour comparaison).



Photo 11: Symptôme de CMV sur feuilles âgées (voir photo 10 pour comparaison). Dans les cultures atteintes, il est de première importance de lutter contre les pucerons vecteurs et de désinfecter les outils de taille afin de limiter la transmission du virus.



Photo 12: Chenille de noctuelle (Noctuidae) avec ses traces de nutrition sur une feuille de salade (photo: Agroscope).

L'intensité du vol d'invasion des noctuelles (Noctuidae) se maintient

Sur le Plateau, le vol des diverses noctuelles se maintient, par exemple la noctuelle des moissons (*Agrotis segetum*), la noctuelle gamma (*Autographa gamma*) et l'armigère (*Helicoverpa armigera*). On a constaté des attaques de chenilles dans certaines parcelles de salades. D'autre part, lors du contrôle des champs de ce lundi, on a aussi découvert des amas de pontes de noctuelles comprenant des œufs grisâtre-foncé, parasités par des micro-guêpes, ou déformés suite à leur succion par des prédateurs (photo 13). Contrôlez régulièrement les cultures et faites un traitement si nécessaire.



Photo 13: Ponte d'une noctuelle sur une feuille de courgette (photo: Agroscope).

Pour lutter contre les noctuelles, sur **laitues pommées**, on peut utiliser Dipel DF (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*; délai d'attente 3 jours), Agree WP (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*; délai d'attente 1 semaine) ainsi que XenTari WG (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*; délai d'attente 3 jours). Le spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Elvis) est aussi autorisé, avec un délai d'attente d'une semaine.



Photo 14: Taches foliaires arrondies de l'alternariose avec leurs lignes circulaires en forme de courbes de niveau, sur une feuille de chou de Chine (photo: Agroscope).

Maladies à taches foliaires sur choux de Chine et autres espèces de choux

On observe une augmentation d'atteintes d'alternariose (causée par *Alternaria brassicae*) et de cercosporiose (causée par *Cercospora brassicicola*).

Dans les cultures de **choux de Chine** et de **choux-fleurs** de plein champ, les substances autorisées contre la maladie des taches noires (alternariose) sont : trifloxystrobine (Flint, Tega ; délai d'attente 1 semaine) ; ou cuivre et cuivre sous formes d'hydroxyde ou d'oxychlorure (divers produits ; délai d'attente 3 semaines). Contre la maladie des taches noires on peut aussi utiliser, dans les cultures mentionnées ci-dessus, difénoconazole (divers produits) ou la préparation combinée azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top) avec un délai d'attente de 2 semaines. Contre cette affection en cultures de **choux-fleurs**, on peut aussi utiliser les préparations combinées tébuconazole + fluopyram (Moon Experience; délai d'attente 2 semaines) ou tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo; délai d'attente 3 semaines). De plus, sur **brocoli**, le boscalid + pyraclostrobine (Signum) est autorisé avec un délai d'attente de 2 semaines.



Photo 15: Taches foliaires de teinte beige et de formes irrégulières causées par *Cercospora brassicicola* sur une feuille de chou de Chine (photo: Agroscope).

Pour lutter contre les maladies à taches foliaires sur **choux de Chine** et **choux-fleurs**, on peut utiliser azoxystrobine (divers produits) ou difénoconazole (divers produits) avec un délai d'attente de 2 semaines. Est aussi autorisé trifloxystrobine (Flint, Tega) avec un délai d'attente d'une semaine.



Photo 16: Fructifications noires de *Septoria apiicola* sur le feuillage d'un céleri pomme (photo du 18 juillet 2022 par Agroscope).

Expansion rapide des taches foliaires causées par *Septoria* sur les céleris

Dès la phase où la culture recouvre les rangs, il peut se produire une dissémination rapide des taches foliaires de septoriose sur les céleris. La surveillance des cultures prend maintenant toute son importance!

Sont autorisés pour la lutte contre les taches foliaires à *Septoria* sur **céleri-pomme** et **céleri-branche** les fongicides de contact suivants: cuivre, cuivre sous formes d'hydroxyde, d'oxychlorure et d'oxysulfate (divers produits) ou folpet + cuivre (Resanol, Cupro-Folpet flüssig) avec un délai d'attente de 3 semaines. Sont également autorisés les strobilurines azoxystrobine (divers produits, avec un délai d'attente de 2 semaines) et trifloxystrobine (Flint, Tega ; avec un délai d'attente de 2 semaines pour le céleri-pomme et un délai d'attente de 1 semaine pour le céleri-branche), ainsi que l'inhibiteur de la synthèse des stérols difénoconazole (divers produits, avec un délai d'attente de 2 semaines). On peut aussi utiliser contre les taches foliaires à *Septoria* la combinaison des substances actives azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top, délai d'attente 2 semaines) sur céleri-pomme ou céleri-branche. De plus, sur **céleri-pomme**, le boscalid + pyraclostrobine (Signum) est autorisé avec un délai d'attente de 2 semaines.



Photo 17: Le jaunissement des folioles progressant de la nervure centrale vers le bord du limbe est un symptôme typique de l'attaque de tétranyques (*Tetranychus urticae*) sur les tomates (photo: Agroscope).

Les tétranyques et les agents de l'acariose bronzée se répandent maintenant dans les cultures de tomates

Thermophiles, les tétranyques tisserands (*Tetranychus urticae*) et les acariens responsables de l'acariose bronzée (*Aculops lycopersici*) se multiplient particulièrement rapidement dans les périodes de grandes chaleurs comme celle que nous traversons actuellement. Dans les cultures atteintes, les foyers d'attaques sont maintenant très visibles, avec des jaunissements ou brunissements du feuillage.

Il convient d'être particulièrement attentif aux attaques d'acariose bronzée: Marquez les plantes ou foyers atteints au sein de la culture et appliquez-y un traitement localisé. Pour freiner la dissémination d'*A. lycopersici*, il convient d'effectuer les travaux culturaux et de récolte en dernier lieu dans les lignes touchées par le ravageur.



Photo 18: Lors d'une attaque de l'agent de l'acariose bronzée (*Aculops lycopersici*), le jaunissement du feuillage commence souvent à la base des folioles en progressant depuis le bord du limbe. Les feuilles et les pousses fortement atteintes s'enroulent sur elles-mêmes et meurent (photo: Christof Gubler, Strickhof, Winterthur).

S'il y a des auxiliaires actifs dans les cultures de **tomates sous verre**, il faut d'abord utiliser contre les tétranyques tisserands des acaricides ménageant les auxiliaires, par exemple acequinocyl (Kanemite) et bifenazat (Acramite 480 SC); ou hexythiazox (Credo, Nissostar). Le délai d'attente est de 3 jours pour ces substances. On peut encore utiliser les substances actives suivantes, avec un délai d'attente de 3 jours : abamectin (Vertimec Gold); etoxazol (Arabella) et fenpyroximate (Kiron, Spomil).

Sont autorisés en cultures **BIO** contre les acariens sur tomates sous verre, avec un délai d'attente de 3 jours : maltodextrin (BIOHOP MaltoMITE, Majestik) pyréthrine (BIOHOP DeI TRIN), huile de sésame raffinée + pyréthrine (Pyrethrum FS, Parexan N, Piretro MAAG) et huile de colza (Telmion). Concernant les acides gras (p.ex. Oleate 20, Siva 50, Vesol Pro et Vista) le délai d'attente est 1 semaine. Sont autorisés aussi les acides gras BIOHOP DeIMON, Lotiq, Natural et Neudosan Neu.

Pour lutter contre les acariens responsables de l'acariose bronzée (*Aculops lycopersici*), sont autorisées dans les cultures de **tomates sous abris** les substances abamectin (Vertimec Gold), fenpyroximate (Kiron, Spomil) et spirotétramate (Movento SC). Le délai d'attente est de 3 jours pour toutes ces substances actives.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATAphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Lisa Maddalena, Strickhof, Winterthur (ZH) Daniela Hodel, Lutz Collet & Lambert Lavigne, Grangeneuve, Posieux (FR) Gaëtan Jaccard, Léa Bonnin, Vincent Doimo & Julie Ristord, OTM, Morges (VD) Martin Keller, Tamara Köke & Esther Mulser, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Eva Körbitz, Simone Aberer, Vivienne Oggier & Lena Geiger, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Lukas Müller & Christian Wenger, Inforama Seeland, Ins (BE) Suzanne Schnieper & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzl & Rosmarie Keller, Arenenberg, Salenstein (TG) Martina Keller & Matthias Lutz (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Comelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Anja Vieweger (FiBL)
Photos :	photos 1+2: L. Collet, Grangeneuve, Posieux; photos: 3, 5+6, 8+9, 13-17: C. Sauer (Agroscope); photo 4: L. Müller, Inforama Seeland, Ins; photos 7, 12: R. Total (Agroscope); photos 10+11: mises à disposition; photo 18: C. Gubler, Strickhof, Winterthur
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Comelia Sauer, Agroscope, comelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.